



# B0 – H0 – H0V Exécutant

**Intitulé de la formation :** Habilitation électrique pour exécutant.e réalisant des travaux non électriques selon la NF C 18 510

**Durée :** 1 journée (initiale ou recyclage)

**Prix :** 220 € HT par participant.e

**Public :**

Cette formation s'adresse à un public non électricien travaillant dans un environnement de risques électriques et/ou réalisant exclusivement des travaux d'ordre non électrique.

**Pré-requis :**

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour bénéficier de cette formation, néanmoins les stagiaires doivent obligatoirement être munis des équipements de protection individuelle.

Pour recyclage : Disposer d'un titre d'habilitation B0/H0/H0V exécutant et se présenter à la formation muni de son titre d'habilitation en cours de validité.

**Objectifs pédagogiques :**

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier et d'éviter les dangers liés au courant électrique. Il sera également capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques. L'issue de cette formation est de permettre à l'employeur de délivrer au présent stagiaire son titre d'habilitation.

**Moyens pédagogiques :**

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement pédagogique adéquat de la part du formateur. Des supports permettant de suivre la formation et la prise de note seront remis aux stagiaires en supplément des supports projetés. Des travaux de groupe et jeux de rôles sont également employés.

**Evaluation :**

En fin de formation, un QCM est présenté aux stagiaires selon la norme NF C 18 510.

**Programme initial :**

- **Tronc commun (personnel non électricien):**
  - l'évaluation des risques,
  - les grandeurs électriques,
  - les dangers de l'électricité,
  - les mesures de protection,
  - les limites, zones et opérations liées en fouilles,
  - les équipements de protection,
  - les rôles et titres d'habilitation,
  - les outillages et matériels électriques,
  - la procédure en cas d'accident électrique et en cas d'incendie électrique.
  
- **Module spécifique :**
  - les acteurs concernés par les travaux,
  - les limites de l'habilitation chiffre « 0 ».
  
- **Travaux pratiques et pédagogiques.**

**Programme recyclage :**

- **Apports théoriques :**
  - retour d'expérience,
  - les nouvelles dispositions réglementaires,
  - l'évaluation des risques,
  - les limites, zones et opérations liées,
  - les équipements de protection,
  - les rôles et titres d'habilitation,
  - les outillages et matériels électriques,
  - la procédure en cas d'accident électrique,
  - la procédure en cas d'incendie électrique,
  - exécutant non électricien B0 H0 H0V : rôle et opérations
  
- **Travaux pratiques et pédagogiques.**